

## Réponse à la question posée le mardi 29 janv. soir DT3, p. 68

Il est demandé à la DSPE le « nombre de personnes en virage ambulatoire dans la zone d'étude du projet de 2003-2007 ». Étant donné que le concept est très vaste, la question mériterait d'être précisée. Ceci nous permettrait d'identifier si notre direction ou des collègues de l'Agence disposent des systèmes d'information pour répondre à la demande.

Notre compréhension du virage ambulatoire nous indique que celui-ci touche différentes problématiques de santé, comme les problèmes infectieux avec l'antibiothérapie à suivre à domicile, les maladies pulmonaires, la surveillance cardiaque etc. Chaque CSSS définit ses propres priorités en matière de virage ambulatoire.

Par conséquent, nous invitons toute personne intéressée à se référer aux ressources informationnelles du CSSS du Sud de Lanaudière qui disposent de systèmes locaux d'information autant pour sa mission CH que CLSC.

*Réponse préparé par :*  
*Service de surveillance, recherche et évaluation*  
*DSPE de Lanaudière*  
*18 février 2008*

Pour

Gabriel Hakizimana  
Agent de planification, programmation et recherche  
Service en prévention et contrôle  
des risques d'origine biologique et environnementale  
Direction de santé publique et d'évaluation  
245. rue Curé-Majeau, Joliette (Québec) J6E 8S8  
Tél. : 450 759-1157 ou 1 800 668-9229 poste 4305  
Téléc. : 450 755-3961  
gabriel\_hakizimana@ssss.gouv.qc.ca  
<http://www.agencelanaudiere.qc.ca>